



PERTE D'ASS TOTALE APRES UN PETIT CDD ?

Par thierry766

Bonjour,

je suis en période d'essai de 15j sur un contrat de 3mois et demi à raison de 3 à 4h par jour,
je vais donc cumuler pendant 3 mois ass 277e,pension d'invalidité 875e et ce cdd,
d'après mes calculs celà me donne environ 1600e de plus pour cette période mais que va t'il se passer après ?
une personne de pole emploi sans me le dire ouvertement m'a dit de bien calculer car je risque de perdre mon ass à la
fin de la période 6 mois renouvelable pour l'ass, mon allocation logement baissée,car évidemment mes revenus auront
augmenter,

Ma question:suis je entrain de me mettre dans une situation ou dans quelques mois "je vais y laisser des plumes" ?

merci pour votre réponse.

Cordialement

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos
avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel
On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou
appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50